



## Négociations salariales 2024 : Déclaration intersyndicale

Monsieur le Président, Madame la rapporteure, Mesdames et Messieurs les membres de la Délégation Fédérale Nationale,

Si nous nous adressons à vous aujourd'hui ce n'est pas en notre nom propre mais au nom de **CFDT, CFTC, CGT, FO, SNIACAM, SUDCAM, UNSA** qui représentent, rappelons-le, près de 70 % des salariés de la branche.

Nous allons faire un bref rappel des événements. Nous vous avons à 2 reprises proposé de verser une PPV pour cette fin d'année (en octobre et novembre).

Vous avez refusé cette proposition. **Pour l'ensemble des 74 000 salariés de la branche la déception l'a emportée**, un grand nombre d'entre eux nous a interpellé et mandaté **pour vous faire part d'un manque de considération et de reconnaissance**.

Nous avons décidé de privilégier la voie du dialogue et vous avons demandé de nous recevoir.

Suite à notre rencontre du 8 décembre, nous vous avons exprimé les attentes fortes et le mécontentement de nos collègues. Nous avons accepté les dates du 15 décembre pour la technique et d'aujourd'hui 19 décembre pour la plénière et avons, en conséquence, suspendu le mouvement social du 14 décembre.

**L'objectif aujourd'hui est simple : trouver ensemble une réponse salariale juste, réaliste en tenant compte de l'insatisfaction des salariés et pour le soutien de leur pouvoir d'achat.**

Le résultat de cette journée de négociation doit respecter plusieurs principes :

- **Une partie égalitaire en euros représentant l'équivalent de la prime versée en janvier 2023, intégrée dans les salaires pour remettre à niveau notre rémunération au 1<sup>er</sup> janvier 2024.**
- **La négociation sur le maintien du pouvoir d'achat sur l'année 2024 suite aux présentations faites lors de la réunion technique du 15 décembre.**

**L'attente est grande ne décevez pas les 74 000 salariés.** Ils ne comprendraient pas que leur travail ne soit pas décemment valorisé.

C'est pourquoi **les Organisations Syndicales prendront leurs responsabilités** si à l'issue de cette réunion l'objectif des revendications des salariés n'est pas atteint puisqu'elles auront la certitude d'avoir fait le maximum pour les salariés qu'elles représentent.